



ATTENTION : GNR OBLIGATOIRE POUR LES GROUPES ELECTROGENES DES LE 1^{er} MAI 2011

Risque d'amende pour tout contrevenant
Seuls les grands groupes sont prêts à livrer
Délais allongés à 48h
Contraintes techniques : stockage, température



CONTACTEZ-NOUS

N° Indigo 0 825 008 007
0.15€ TTC/MN

Anticipez et confiez la gestion du GNR à Aggreko !

- **100% Tranquillité d'esprit**
Stricte application dès le 1^{er} mai 2011 de la législation
Nous anticipons et planifions ensemble vos besoins en GNR
- **Maîtrise des contraintes techniques**
Double camion, stockage, grand froid
- **Tarifs compétitifs**
Accords avec un réseau de fuelistes en France
- **Respect de l'environnement**
Teneur en soufre 100 fois inférieure à celle du fuel ordinaire domestique

Le Gazole Non Routier (GNR)
Au 1^{er} Mai 2011, c'est obligatoire

En savoir +

Arrêté du 10 décembre 2010 relatif aux caractéristiques du gazole non routier
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-gazole-non-routier_19966.html



**DEMANDEZ
UN DEVIS**

aggreko

